

CHARTRE D'UTILISATION DES DONNEES

Réseau d'EpidémioSurveillance en Pathologie Equine

Cette charte formalise, dans l'intérêt de tous, les règles que les Utilisateurs des données du RESPE doivent respecter en matière de protection des données et de propriété intellectuelle. Peut accéder aux données collectées par le RESPE toute personne en faisant la demande et signataire de la présente charte. Les données du RESPE mises à la disposition des Utilisateurs sont systématiquement anonymisées.

OBJECTIFS GENERAUX DU RESPE

Le RESPE coordonne les réflexions et actions d'épidémiologie en pathologie équine sur le territoire national, Outre-mer compris, permettant l'amélioration du suivi sanitaire des équidés dans un objectif de détection précoce et d'alerte rapide des différents acteurs de la filière équine française.

Ses principales missions sont :

- L'épidémiologie des maladies infectieuses, parasitaires et d'origine toxique des équidés, i.e. la collecte des connaissances et des informations sur les situations épidémiologiques des maladies équines, le suivi de leur évolution dans le temps et l'espace. Sont privilégiées les maladies caractérisées par une contagiosité importante, occasionnant des pertes économiques majeures pour la filière ou présentant un risque pour la santé humaine et/ou animale ;
- L'organisation, le fonctionnement et l'animation du réseau de compétences permettant de collecter rapidement des informations et de mettre en œuvre, le cas échéant, des enquêtes d'investigation épidémiologique de terrain. Dans ce cadre, des déclarations spécialisées peuvent être mises en place en vue de collecter des informations sur certaines maladies ou ensembles de maladies identifiés par les vétérinaires ou les laboratoires ;
- La diffusion des informations épidémiologiques collectées par le réseau auprès des socioprofessionnels de la filière équine ;
- L'alerte des autorités sanitaires et des pouvoirs publics le cas échéant, ainsi que des institutions et associations en charge de la politique de l'élevage et de l'utilisation des équidés ;
- L'organisation et le suivi d'une cellule de crise sanitaire en cas de besoin, afin d'établir des recommandations s'appuyant sur les informations collectées par le réseau et sur l'expertise des membres de la cellule ;
- L'expertise et la valorisation de ces connaissances notamment à travers des formations ;
- La mise en œuvre et/ou la participation à des programmes de recherche ou études.

Pour mener à bien ses missions, le RESPE s'appuie sur un réseau d'intervenants composés principalement de vétérinaires praticiens, appelés Vétérinaires Sentinelles, répartis sur l'ensemble du territoire national. Dans un souci d'amélioration de la couverture de la surveillance des maladies équines, un dispositif de surveillance des affections des équidés complémentaire est en construction, s'appuyant sur la centralisation des résultats de tests rapides réalisés par les Vétérinaires Sentinelles au chevet des équidés malades, et d'analyses diagnostiques de laboratoire réalisées par des laboratoires de biologie équine, appelés Laboratoires Sentinelles.

LES DROITS ET OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR DES DONNEES DU RESPE

Les obligations de l'Utilisateur des données du RESPE

L'Utilisateur des données du RESPE, dans le cadre de la présente charte, s'engage à :

- Renseigner et transmettre la fiche de demande d'accès aux données du RESPE, mentionnant notamment l'objectif et le contexte de sa demande ;
- Citer la source des données du RESPE dans ses publications ou travaux et y faire systématiquement référence au moyen du DOI (Digital Object Identifier, identifiant numérique d'objet) ;
- Disposer de son droit d'utilisation des données du RESPE en son nom propre et ne pas le céder à une tierce personne ;
- N'utiliser les informations du RESPE qu'à des fins scientifiques ou techniques et non pas commerciales ;



- Fournir au RESPE ses coordonnées complètes, ainsi que toute modification de celles-ci.

Les droits de l'Utilisateur des données du RESPE

L'Utilisateur des données du RESPE, dans le cadre de la présente charte, pourra :

- Exploiter et interpréter les données du RESPE conformément aux objectifs définis préalablement dans la fiche de demande d'accès aux données validée par le RESPE ;
- Avoir accès à tout moment, à l'ensemble de ses données personnelles, les consulter, les modifier ou demander leur suppression.

En cas de manquement à l'un ou plusieurs règles de la présente charte de la part de l'Utilisateur des données du RESPE, le RESPE se réserve le droit de mettre fin à l'accès de l'Utilisateur.

Informations obligatoires à compléter par le signataire :

Je soussigné,..... souhaite accéder aux données du RESPE et accepte les droits et devoirs inhérents à cet accès.

Fait à : le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Adresse :

.....

.....

E-mail :@.....

Téléphone :

Dès réception, un exemplaire vous sera renvoyé signé par le Président du RESPE.

Cadre réservé au RESPE :

Fait à Saint-Contest, le :